

Procès-verbal
Conseil d'établissement no 4 (année 2020-2021) de l'école Boucher-De La Bruère
Tenu en vidéoconférence (TEAMS)
Lundi le 15 février 2021

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)
Mélissa Gauthier (enseignante)
Linda Tremblay (enseignante)
Vadha Salaye (enseignante)
Benoît Richer (membre-parent, président du CÉ)
Christine Villiard (membre-parent)
Catherine Laurin (membre-parent)

Membres absents :

Katherine Leduc (enseignante)
Mikaelle Trudel (membre-substitut)
Emanuelle Duchesne (membre-parent substitut)

Visite/public :

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
--

Le quorum est constaté. Il est 18h05.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre
--

Catherine Laurin se propose comme secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
--

Ajout d'un point dans le mot de la direction, pour information : démission des membres du CÉ. Catherine Laurin propose l'adoption de l'ordre du jour, secondé par Mélissa Gauthier.

4. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2020
--

Aucune correction. Christine Villiard propose l'acceptation de l'adoption du procès-verbal, secondé par Mélissa Gauthier.

5. Mot du public

- Aucun.

6. Mot du président

- Aucun.

7. Mot de la direction

Pour information

- **Démission des membres du CÉ :**
Lorsqu'un parent démissionne en cours de mandat, le CÉ n'est pas tenu d'élire un autre membre-parent, tant qu'il y a des membres substitués. M. Spassatempo relancera les deux membres substitués pour le prochain CÉ.
- **COVID-19 :**
Une classe fermée aujourd'hui, élèves à la maison jusqu'au 24 février. M. Spassatempo partage la frustration des parents quant à l'impossibilité de connaître l'identité des enfants infectés (politique de confidentialité de la CSSDM).
- **Éducation à la sexualité :**
M. Spassatempo mise sur l'importance de l'éducation à la sexualité et présente un document qui contient des ateliers qui seront offerts à tous les élèves de l'école, de la maternelle à la 6^e année.
- **Studio La Pomme Verte :**
Le studio a remis une ristourne de 380\$ à l'école provenant de l'achat de forfaits photos. Ces fonds iront dans le fond 9. L'équipe école est généralement satisfaite du service.

Pour approbation ou adoption

- **Budget 2020-2021:**
Fond 1 en bonne santé: un remboursement de la CSSDM est attendu pour le mobilier (classe de 5^e année, environ 2000\$).
Mesure 15024 : M. Spassatempo constate que les conférences du Dr. Nadia ne semblent pas avoir rejoint les parents et propose de revenir avec des suggestions au prochain CÉ. Mme Vahda propose un atelier aux professeurs sur le trouble de l'attachement, le sommeil ou l'éveil à la lecture. Mme Gauthier suggère de faire un sondage aux parents sur les besoins et disponibilités des parents. Mme Villiard parle du site « aidezsonenfant.com » : l'école Louis-Riel aurait offert l'abonnement aux parents. M. Richer propose un meilleur encadrement aux parents sur le fonctionnement de l'école aux parents des élèves de la maternelle. Enfin, il est proposé d'offrir des ateliers sur la dépendance aux écrans et aux jeux vidéo.
Mesure 15230 (école inspirante – toutes activités sauf culturelles) : il restera 5486\$ pour des activités futures.

- Mesure 15186** (sorties culturelles) : une troupe de théâtre viendra dans la cour d'école au printemps. Il est suggéré d'offrir un photo boot pour la fête des finissants. Mme Vahda aimerait faire venir un groupe musical. Elle enverra les informations à M. Spassatempo.
- Mesure 15025** : 60% TES et 40% psychoéducateur : surplus prévu de 22200\$ qui sera transféré dans la mesure 30023 (EHDEA) et permettra de payer des salaires ou de bonifier d'une journée un intervenant.
- Mesure 15029** : l'argent y est tout dépensé (ballons, traineaux, pelles).
- Mesure 15103** (lecture à l'école) : sera complètement dépensé par la bibliothécaire du CSSDM.
- Mesure 30023** : augmentation de 14739\$ dû au nombre de PIA et d'enfants qui ont des cotes ainsi que l'orthopédagogie.
- Frais de civilité** (CÉ, 400\$) : M. Richer propose que ce montant soit utilisé pour que le SDG puisse offrir son service aux parents pendant l'AG.
- **Travaux été 2021** : remplacement du système d'alarme et de l'intercom (travaux de juin à octobre). Remplacement des toilette au 1^{er} étage, des casiers et des vestiaires reporté à l'été 2022.
 - **Critères de sélection des directions d'établissement** : M. Spassatempo présente le document à compléter par les membres du CÉ, qui sera effectué dans la semaine à venir.
 - **Résolution des Mesures reçues en 2020-2021** : Le CÉ prend connaissance des montants et confirme si ces montants ont bel et bien été reçus. Pour la mesure 15103 (œuvres littéraires) au montant de 5632\$: à vérifier puisqu'il semble insuffisant. Le document des résolutions sera envoyé à Mme Laurin et M. Richer pour signature.
 - **6\$ + 1\$ de plus par élève pour l'émulation** : il est proposé que le montant lié à l'émulation soit réservé aux professeurs, incluant les spécialistes (anglais, éducation physique, musique) et non aux intervenants psychosociaux. Cette proposition est faite par Christine Villiard, secondée par Catherine Laurin.

8. Mot de la représentante des enseignant(e)s
--

- **Carnaval** : Mme Tremblay présente le projet et rappelle l'importance de solliciter des parents bénévoles. M. Spassatempo va faire du chocolat chaud et rappelle qu'il achètera un réchaud pour l'école.

9. Mot de la représentante de la Fondation

- **Projet cour d'école :** Les architectes ont revu le projet pour finalement passer d'un projet de revêtement naturel des buttes à un revêtement synthétique. Ils vont proposer une date de rencontre avec les membres de la Fondation, qui souhaitent que les travaux débutent dès la fin de l'année scolaire en cours. Enfin, M. Richer annonce que le ministère de l'éducation injectera 75000\$ pour le projet.

10. Mot de la représentante du service de garde
--

Aucune information

11. Mot de la représentante au comité de parents – région Est
--

Aucune information

12. Varia

Aucune information

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h10.